



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : Direction Stratégie Financière
Réf : CR/IPR/BG-2026
Tél. : 04 66 25 49 91

B2026_03_02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
BUREAU DE COMMUNAUTÉ DU 24 JUIN 2026**

Convoqué le jeudi 18 juin 2026, le Bureau de Communauté d'Alès Agglomération s'est réuni en Salle des Assemblées de l'ATOME à Alès le mercredi 24 juin 2026 à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Madame Meryl FRIZON-DEBIERRE est élue secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS (63) : Christophe RIVENQ, Valérie MEUNIER, Jean-Charles BENEZET, Meryl FRIZON-DEBIERRE, Philippe RIBOT, Aurélie GENOLHER, Claude CERPEDES, Pascale EUGENE, Ghislain CHASSARY, Marie-Christine PEYRIC, Thierry BAZALGETTE, Nathalie MONTORO TEISSIER, Jean-Claude ROUILLON, Christophe BOUGAREL, Pierre AIGUILLON, Aimé CAVAILLE, Gael MANCUSO, Éric PLANTIER, Bonifacio IGLESIAS, Philippe ALLIE, Alain GIOVINAZZO, Valery BEUDIN, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Philippe TALAGRAND, Michel VIGNE, Denis KUCHARCZAK, Marc DUMAS, Jean-Jacques VIDAL, Marielle VIGNE, Olivier AVOUAC, David GUIRAUD, Pascal MILESI, Thierry ORTIZ, Michel MERCIER, Rémy BOUET, Jean-Claude D'ANTONA, Matthieu TESTARD, Luc VILLARET, Lionel ANDRE, Marc JEKAL, Jacqueline JANIEC, Jacques PEPIN, Guy MANIFACIER, Jean-Michel LAINE, Jérôme VIC, Frédéric GRAS, Christian DEVISMES, Adrien CHAPON, François SELLE, Gérard BARONI, Patrick JULLIAN, Jean-Marie MALAVAL, Marc SASSO, René MEURTIN, Roch VARIN D'AINVELLE, Laurent CHAPPELLIER, Thierry JONQUET, Georges DAUTUN, Laurence BULTEZ-CADET, Jean-Noël PUDDU, Georges RIBOT, Georges MATICHARD

POUVOIRS (06) : Sylvain ANDRE pouvoir à Aurélie GENOLHER, Julie LOPEZ DUBREUIL pouvoir à Éric PLANTIER, Guy CHERON pouvoir à Marc SASSO, Fabien FIARD pouvoir à Rémy BOUET, Johanna HUGUET pouvoir à Jérôme VIC, Sébastien MAGNY pouvoir à Christophe RIVENQ

ABSENTS EXCUSÉS (07) : Jean-Luc GIBELIN, Rémy CLEMENCIER, Christophe BONNEFOY, Stéphane ALLIGNOL, Henri CROS, Bruno BIONDINI, Louise SALATHÉ

Objet : Octroi d'un fonds de concours à diverses communes

Le Bureau de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 du 13 octobre 2021 portant modification des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption des statuts,

Vu la délibération C2021_06_07 du Conseil de Communauté du 1^{er} juillet 2021 relative au Pacte Financier et Fiscal de Solidarité,

Vu la délibération C2022_01_10 du Conseil de Communauté du 17 février 2022 relative à la répartition des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Vu la délibération C2022_05_07 du Conseil de Communauté du 7 décembre 2022 relatives à la répartition 2023 – 2024 – 2025 – 2026 de l'enveloppe « stabilité » des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Vu la délibération C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023 relative à la répartition des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Vu la délibération C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 relative à la répartition des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Vu la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 relative à la répartition des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Vu la délibération C2026_01_05 du Conseil de Communauté du 9 avril 2026 portant délégation au Bureau de Communauté en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 relative à la répartition des fonds de concours d'investissement pour les communes membres,

Considérant qu'il convient d'octroyer, aux communes ayant fait parvenir un dossier conforme, un fonds de concours selon les montants inscrits dans les annexes susvisées,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

D'octroyer un fonds de concours aux opérations réalisées par les communes suivantes :

✓ AUJAC

Refonte site internet mairie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 1 300 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 650 €.

✓ BOUCOIRAN

Acquisition ordinateurs portables :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 1 357,78 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 678 €.

✓ CRUVIERS LASCOURS

Rénovation logement n° 3 du Château :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 9 770 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 885 €.

Rénovation salle de bains du logement des écoles :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 112,40 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 056 €.

Rénovation épicerie communale travaux de terrassement et travaux extérieurs seconde tranche :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 9 548,30 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 774 €.

✓ GÉNOLHAC

Remplacement et pose menuiseries gîtes :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 6 800,56 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 3 332 €.

✓ LAVAL PRADEL

Travaux de voirie entrée nord impasse Peyraube :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 86 570 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2021_06_07 du Conseil de Communauté du 1^{er} juillet 2021, C2022_01_10 du Conseil de Communauté du 17 février 2022, C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 43 285 €.

Travaux de voirie Mas Dieu, Rue Lafayette, Route de Cassagnettes :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 61 370 €.

Le montant des subventions s'élève à 24 548 €.

Conformément aux délibérations C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 17 542 €.

Réfection toiture et création de trottoirs école Nelson Mandela :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 55 831 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 27 915 €.

✓ **MASSANES**

Travaux réfection chaussée rue Florian :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 28 832,50 €.

Le montant des subventions s'élève à 7 208,13 €.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023, C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 8 529 €.

Terrassement création d'un chemin et d'une aire de retournement pompiers bois du Pet-à-Pied :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 19 600 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 722 €.

✓ **MIALET**

Rampes et portail Maison multi-services et city stade :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 11 620 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 031 €.

✓ **PORTES**

Pose de panneaux photovoltaïques toiture de la mairie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 8 746 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 300 €.

Acquisition de matériel débroussailleuse, batterie, souffleur :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 2 350 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 1 175 €.

✓ **ROUSSON**

Travaux voirie 2026 :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 101 197,25 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 15 116 €.

✓ **SÉNECHAS**

Acquisition matériel professionnel de cuisine point multi-service:

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 38 880 €.

Le montant des subventions s'élève à 19 440 €.

Conformément aux délibérations C2022_01_10 du Conseil de Communauté du 17 février 2022, C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 9 720 €.

✓ **SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS**

Rénovation bâtiments communaux :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 131 249,40 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 65 624 €.

✓ **SAINT JEAN DE VALÉRISCLE**

Mise en place de coffret électrique :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 159,13 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 079 €.

Le versement sera effectué sur présentation du justificatif de réalisation de la dépense visé par le Trésorier de la commune et du plan de financement définitif visé par le Maire.

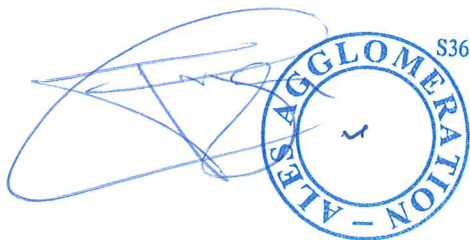
Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de Séance
Méryl FRIZON-DEBIERRE



Pour extrait conforme,

Le Président
Christophe RIVENCQ